

Arrêté N°2021 ¹⁰³ MS/CAB
portant nomination des chefs de service à
la Direction générale de la santé publique

VISA CF N° 01021

LE MINISTRE DE LA SANTE

- Vu** la constitution ; ✓
- Vu** le décret n°2021-001/PRES du 05 janvier 2021 portant nomination du Premier Ministre ; ✓
- Vu** le décret n°2021-0002/PRES/PM du 10 janvier 2021 portant composition du gouvernement ; ✓
- Vu** le décret n°2021-0023/PRES/PM/SGG-CM du 1^{er} février 2021 portant attribution des membres du Gouvernement ; ✓
- Vu** le décret n°2016-0027/PRES/SGG/CM du 23 février 2016 portant organisation type des départements ministériels ; ✓
- Vu** le décret n°2018-0093/PRES/PM/MS du 15 février 2018 portant organisation du Ministère de la santé ; ✓
- Vu** l'arrêté n°2018-933/MS/CAB du 14 octobre 2018 portant attributions, organisation et fonctionnement de la Direction générale de la santé publique ; ✓

Sur proposition du Directeur général de la santé publique,

ARRETE

ARTICLE 1 : Les agents dont les noms suivent sont nommés chefs de service conformément au tableau ci-dessous.

N°	Nom et Prénoms	Matricule	Qualification	Poste proposé
1	SIRI Baperman Abdel Aziz	233 959 T	Médecin	Chef du Service Appui Technique (SAT)
2	SAWADOGO Amadé	53 859 A	Attaché de santé	Chef du Service Planification, Suivi Evaluation (SPSE)
3	OUEDRAOGO Souleymane	238 407 C	Secrétaire	Chef du Service Secrétariat (SE)

ARTICLE 2 : Le présent arrêté abroge toutes dispositions antérieures contraires et prend effet pour compter de la date de prise de service des intéressés dans la structure.

ARTICLE 3 : Le Secrétaire général du Ministère de la santé est chargé de l'application du présent arrêté.

Ampliations :

- SG
- Toutes directions centrales
- Solde
- Intéressés
- Archives/chrono

Ouagadougou, le 28 MAI 2021



Pr Charlemagne Marie-Ragnag-Néwendé OUEDRAOGO
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon